

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 719 du 12 janvier 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1700628S

Le commandant la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 25545 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630309S),

Décide :

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2017 :

Dufour Pierre-Antoine NIGEND : 316 458 NLS : 8 092 522

Lettier Tommy NIGEND : 303 313 NLS : 8 090 663

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2017.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
D. STRIEBIG